

Le Français chanté

phonétique
et aspects de la langue
en chant classique

Marie-Paule Hallard

Symétrie 2020

ISBN 978-2-36485-080-4

La phonétique de la langue française est particulièrement complexe. Cela peut s'expliquer en grande partie par son histoire. D'abord elle est née principalement du latin et du grec qui ne sont pas précisément des langues simples. Ensuite, comme dans toute langue vivante, des transformations progressives se sont produites au cours des siècles dans la prononciation comme dans la syntaxe, des emprunts à d'autres langues ou à des dialectes se sont imposés et adaptés.

Avec la Pléiade au ^{xvi}e siècle et plus tard l'Académie française, fondée en 1634 par le cardinal de Richelieu sous le règne de Louis XIII, les tentatives de systématisation se sont multipliées, mais elles sont très souvent restées incomplètes. Pendant ce temps la langue continuait d'évoluer. Tout cela nous amène aujourd'hui à constater que dans bien des cas « c'est l'exception qui confirme la règle ». Cela ne nous facilite pas la tâche !

Les pages qui suivent s'efforcent de présenter en les classant le plus clairement possible les règles phonétiques du français dit *soutenu*, c'est-à-dire de ce que certains appellent aujourd'hui le *français II* (voir *Saint-Jacques-La Mecque*, film de Coline Serreau), autrefois c'était « le français » tout court ! En poésie comme dans les livrets d'art lyrique des siècles passés, il faut tenter de sauver ce niveau de langue pour une raison très simple : il est partie intégrante de la musique.

Pour ce faire nous nous servons entre autres de l'Alphabet phonétique international (A.P.I.), un outil reposant sur une convention internationale reconnue dans le monde entier. Ses symboles (voir p. 12) donnent une assez bonne idée de la prononciation des sons. Selon l'usage, ses caractères (représentant des phonèmes) sont encadrés par des crochets, ce qui permet de les distinguer sans équivoque des caractères écrits (graphèmes) notés, eux, sans barres et dont la prononciation peut être variable : par exemple, [a] représente le son **a** pour toutes les langues du monde quel que soit leur mode d'écriture. Par contre, la lettre **a** en français peut se prononcer claire ou sombre (*lame* ≠ *l'âme*) ou être combinée à d'autres lettres pour former de nouveaux phonèmes (*ai, eau, au...*).

Si notre phonétique est complexe, nous avons au moins la chance de n'avoir en A.P.I. que 29 signes fondamentaux (sans les imports tels [x], [ŋ], [θ]...), ce qui n'est pas vrai pour toutes les langues. C'est par exemple plus simple qu'en anglais ou en allemand.

Nous avons établi quatre parties :

- La phonétique du français soutenu
- Les problèmes spécifiques de la diction française : la structure de la phrase, la liaison, l'accentuation
- L'articulation, comment l'améliorer ?
- L'interprétation.

Les thèmes s'enchevêtrent souvent, car la langue est un tout complexe qui se soucie peu par nature de classification. Certaines informations seront répétées à plusieurs endroits dans la mesure où le sujet traité nous paraît le demander.

Il y aura aussi fatalement des lacunes et des questions qui resteront en suspens, par exemple, en ce qui concerne les noms propres de personnes ou de lieu. Mais nous espérons que les utilisateurs trouveront confirmation de leur savoir sur certains points ou des éclaircissements sur d'autres.

Et il y aura, bien sûr, des controverses...

N. B. Nous avons pris le parti de ne pas nommer de chanteurs qui sont encore en pleine carrière.

PHONÈME/GRAPHÈME

La *phonème* relève du son (phone), le *graphème* de l'écriture (graphie).

- Le *phonème* correspond donc au **son** d'un caractère écrit. Il se traduit ici par un signe de l'Alphabet phonétique international (A.P.I.) qui s'identifie par les crochets qui l'encadrent :

[a] dans *chat* ; [b] dans *robe* ; [z] dans *rose* ; [f] dans *photo*

- Le *graphème* peut être :

- ▶ l'orthographe d'un son dans un texte :

ph et *f* sont deux graphèmes différents pour un même phonème [f]

- ▶ une ou plusieurs lettres qui reste(nt) muette(s) comme dans *nœud*, *tu vas*, *ils allaient*.

LA SYLLABE

La *syllabe* est la partie d'un mot qui contient une voyelle, une diphtongue ou qui constitue une unité acoustique (Psst !). Elle ne consiste parfois qu'en une seule voyelle (*il y a*). Une voyelle peut être formée de plusieurs lettres (*ai*, *au*, *eau*, *ou*, *an*, *in*, *on*, *un*, etc.).

Séparation des syllabes

La distinction des différentes syllabes n'est pas toujours évidente, mais elle joue un rôle important dans la prononciation !

Règles générales :

- S'il n'y a qu'une seule consonne entre deux voyelles, la première syllabe s'arrête avant la consonne.

âme (â-me), *aimer* (ai-mer), *lever* (le-ver), *maison* (mai-son),
mouton (mou-ton), *beauté* (beau-té), etc.

- Si la voyelle est suivie de deux consonnes ou plus, la syllabe s'arrête avant la dernière consonne

- ▶ quand l'avant-dernière est prononcée :

partir (par-tir), *rester* (res-ter), *accent* (ac-cent), *somp-tueux*, etc.

- ▶ quand la (ou les) consonne(s) restent muettes (cela concerne surtout les voyelles nasales) :

chanter (chan-ter), *sentir* (sen-tir), *encens* (en-cens), *sombre* (som-bre),
compter (comp-ter), *descendre* (des-cen-dre), etc.

- ▶ quand elles sont doubles, indépendamment de leur prononciation :

belle (bel-le), *comme* (com-me), *jette* (jet-te), *steppe* (step-pe), *belladone* (bel-ladone)

- pour les voyelles précédant un **n** ou un **m** la prononciation dépend de la structure des syllabes (ouverte ou fermée).

plein [plē] ≠ *pleine* (plei-ne) [ple-nə]
plan [plā] ≠ *planer* (pla-ner) [pla-ne]
plante (plan-te) [plā-tə]

- dans certains mots deux voyelles peuvent se suivre qui se prononcent séparément, elles forment alors deux syllabes.

Noël (No-ël), *hier* (hi-er), *nuée* (nu-ée), *poète* (po-è-te), *Bohême* (Bo-hê-me), *obéir* (o-bé-ir)

Syllabes ouvertes et syllabes fermées (ne pas confondre avec la notion de voyelle !)

- Une syllabe est *ouverte* si elle se termine par une voyelle ou si elle est suivie de consonnes muettes (c'est le cas des consonnes nasales, étant donné que celles-ci ne font que signaler le timbre de la voyelle qu'elles accompagnent). Cela vaut également en cas de consonnes doubles.

a-mer [a-mēr], *belle* [bɛ-lə], *Li-sa* [li-za], *ai-mer* [ɛ-me], *domp-teur* [dō-tœr]

graphie	A.P.I.	dans quel cas	remarques
-oë-	[ɔɛ]	RARE (voir ë) <i>Noël, Joël, Floërmel, poëme</i> (vieilli, aujourd'hui <i>poème</i>)	
-œil-	[œj]	CAS PARTICULIER ► œil et ses dérivés : <i>œil, œillade, œillet</i>	
-œu-	[œ]	LE PLUS SOUVENT ► Mêmes règles que pour eu (voir eu) ► En syllabe ouverte ou avant consonne prononcée : <i>œuvre, manœuvre ; cœur, chœur, sœur, œuf, bœuf</i>	NOTER <i>œuf, bœuf</i> singulier : [œf] et [bœf] mais au pluriel : <i>bœufs</i> [bø], <i>œufs</i> [ø]
	[ø]	TOUJOURS mais rare ! ► En fin de mot, avant consonne muette : <i>vœu, vœux, næud</i>	
-oi-	[wa] anglais : way	TOUJOURS ► Graphème français de la diphtongue [wa] : <i>moi, toi, soi ; sois, soit, soient, doigt</i> <i>moisson, Voiron</i>	
-oi-	[ɔi]	RARE <i>stoïque, celluloid, Héloïse, Loïc,</i> <i>Moïse</i> (disyllabique)	EXCEPTION <i>oïl</i> [ɔjl] monosyllabe
-oin-	[wɛ̃]	TOUJOURS <i>loin, foin, coin, soïn, lointain</i> <i>point, moins, coïng, accointances</i>	
-oo-	[o]	<i>zoo</i> (alternative : [zu])	TRÈS RARE
	[oo]	<i>zoologie</i> [zoolɔʒiə] + dérivés	
	[u]	<i>zoom, boom</i> (mots d'origine anglaise)	
	[ɔ]	<i>alcool</i>	
-ou	[u]	TOUJOURS ► Graphème français du son [u] : <i>cou, fou, ou, louer, où</i> <i>sous, joue, doux, loup, nous, goût</i>	
-OU + voyelle	[w]	SOUVENT ► Monosyllabique <i>ouate, ouest, oui, enfouir,</i> <i>alouette, couic ! Louisette</i>	[w] équivaut à un [u] très court.
	[u]	PARFOIS ► Dissyllabique : <i>lou-able, Lou-is</i> [lu-i], <i>lou-ons, ou-ïe, Lou-ÿs</i>	► En principe la partition indique le nombre de syllabes.

LETTRE P

graphie	A.P.I.	dans quel cas	remarques
-p-	[p]	<p>TOUJOURS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ En début de mot ou de syllabe : <i>pas, plus, papa, près, pur, pont, perdre, perpétuel</i> ▶ Comme double consonne : <i>frapper, trappe, Philippe.</i> <p>PARFOIS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ En fin de syllabe avant un <i>t</i> : <i>apte, capter, opter, septembre, somptueux, septuor</i> dict. 	<p>RARE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ En fin de mot <i>stop, top</i> <p>NOTER</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Après <i>-om-</i> et avant <i>t</i>, le <i>p</i> parfois se prononce : <i>somptueux</i> [sõptyø] Parfois il reste muet : <i>dompteur</i> [dõtœr] dict. ▶ Dérivés de <i>sept</i> : <i>p</i> est muet <i>sept, septième</i> <p>Dans tous les autres cas il se prononce : <i>septembre, septentrion, etc.</i> dict.</p>
	[-]	<p>LA PLUPART DU TEMPS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ En fin de mot : <i>champ, trop, temps, sirop, galop</i> <p>PARFOIS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ En fin de syllabe avant <i>t</i> : <i>compte, dompteur, baptême, exempt, sept</i> (voir ci-contre) dict. 	
-ph-	[f]	<p>TOUJOURS</p> <p><i>éléphant, phantasme, pharaon, phare, phénix, phrase, Sophie</i></p>	

LETTRE Q

graphie	A.P.I.	dans quel cas	remarques
-q-	[k]	<p>TOUJOURS MAIS RARE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Comme dernière consonne dans très peu de mots : <i>cinq, coq, Chantecoq</i> 	<p>EXCEPTION</p> <p><i>cinq-cent, cinq mille</i> q reste muet.</p>
-qu-	[k]	<p>TOUJOURS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Dans les mots français : <i>qui, que, quand, quitter, quelque, quiconque</i> <p>PARFOIS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Dans des mots d'origine latine : <i>quiproquo, quo vadis, quasi*</i> (voir ci-contre) 	<p>NOTER</p> <p><i>quatre</i> et dérivés</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ parfois [k] : <i>quatre, quatorze</i> ▶ parfois [kw] : <i>quatuor, quadragénaire</i> dict. ▶ <i>quasi</i> : dans <i>Clair de lune</i> (Fauré, Debussy...), Verlaine aurait voulu la prononciation latine [kwazi] pour une rime plus riche avec le mot <i>choisi</i>. <p style="text-align: right;">(source : François Leroux)</p>
	[kw]	<p>PARFOIS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Dans des mots d'origine latine ou autre : <i>aquarelle, quattrocento, quadragénaire, quaker</i> dict. 	

LES PRINCIPALES ORTHOGRAPHES DES PHONÈMES

A.P.I.	graphie	exceptions, cas remarquables
LES VOYELLES		
<i>Les voyelles orales</i>		
[a]	<ul style="list-style-type: none"> ▶ a : <i>a, ma, ta, sa, abracadabra</i> ▶ à : <i>à, là, là-bas, voilà.</i> ▶ a avant -il : <i>ail, bail, vaille, maille</i> (-ill- se prononce [j]) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ e : terminaison adverbiale <i>-emment : récemment</i> <p>CAS UNIQUES</p> <p><i>femme, solennel</i></p>
[ɑ]	<ul style="list-style-type: none"> ▶ â : <i>âme, mât, infâme</i> ▶ a avant s : <i>pas, passe, bas, las, vase</i> (sout.) dict. 	<p>CAS UNIQUES</p> <p><i>gars</i> [ga] <i>damner</i> [dane] + dérivés (sout.)</p>
[e]	<ul style="list-style-type: none"> ▶ é (accent aigu) : <i>dé, dés, gelé, gelée, gelées</i> ▶ Terminaisons -er und -ez, quand r et z restent muets : <i>aller, noyer, premier, nez, serez</i> ▶ Inversion avec je : <i>dussé-je, chanté-je, chanterai-je, chantai-je</i> Aujourd'hui ces formes sont purement littéraires. Conseil : respecter la tradition. ▶ œ : <i>œdème, Œdipe, Kœchlin</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ et (conjonction) [e] ▶ Terminaison ai, v. 1^{re} pers. sing. : <i>j'ai, j'irai, j'allai</i> <p>CAS UNIQUES</p> <p><i>gai</i> et <i>quai</i></p>
[ɛ]	<ul style="list-style-type: none"> ▶ è (accent grave) : <i>gèle, accès, dès, près</i> ▶ ê (accent circonflexe) : <i>mêler, rêter, bête, fête, arrêter</i> ▶ e avant double consonne : <i>elle, jette, belle, presse, mettre</i> ▶ e devant consonne finale prononcée ou en syllabe fermée : <i>cher, fier, fez, rester</i> ▶ -es : terminaison latine : <i>patres, omnes</i> ▶ -et : <i>jet, fleuret, objet</i>, sauf <i>et</i>, conjonction de coordination. ▶ e : avant -il ou -ill + voyelle : <i>éveil, s'éveille, abeille</i> (-ill se prononce [j]) ▶ ai : <i>aimable, mai, délaissé</i> ▶ (-ai), -aie, -ais, -ait, -aix, -aient : <i>vrai, vais, sait, faix, iraient</i> ▶ œ : avant s en syllabe fermée (très rare) : <i>œstradiol</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les petits mots : <i>les, mes, des, ses</i>, etc. (diction théâtrale en chant toujours en vigueur !) ▶ V. 1^{er} groupe (en -er) dont l'avant-dernière syllabe contient un é, tel que <i>protéger</i>, au futur et au conditionnel [ɛ] <i>protégerez, préféreriez</i> ▶ Inversion v./sujet avec je, distinguer : <i>ai-je</i> [ɛ] <i>chanterai-je</i> [e], futur ≠ <i>chanterais-je</i> [ɛ], conditionnel prés. <i>chantai-je</i> [e], passé simple ≠ <i>chantais-je</i> [ɛ], imparfait ▶ -ay- [ɛj] avant voyelle : <i>ayez, payer, paya, payons, payant</i>
[i]	<ul style="list-style-type: none"> ▶ i : <i>il, ami, pris, prix, dit, cueillir, qui, gui</i> ▶ î : <i>île</i> ▶ ī : <i>hair, naïf</i> (les deux voyelles se prononcent séparément mais liées : [a_iir]) ▶ y : <i>Yves, Cythère, Guy</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ im- avant m : <i>immense, immuable</i> (et non [ɛ̃] !) sauf exceptions (voir im-) ▶ -il en fin de mot, parfois : <i>fusil, sourcil</i> dict.
[ɔ]	<ul style="list-style-type: none"> ▶ o : avant [b], [d], [g], [k], [f], [ʒ], [l], [m], [n], [p], [r], [s], [t], [v] : <i>or, mode, robe, tome, col, loge</i> ▶ o : avant consonne double : <i>bosse, flotte, sommet, folle</i> ▶ au- : préfixe prononciation soutenue : <i>aurora, auréole, aura</i> (du verbe avoir) ▶ u dans la terminaison latine -um : <i>album, forum</i> 	<p>CAS SPÉCIAUX</p> <p><i>Paul</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ <i>trop</i> accompagnant un autre mot : <i>trop fort, trop vite</i>

La liaison, l'enchaînement consonantique et l'hiatus en chant classique

La liaison est un des éléments les plus caractéristiques de la langue française. Aucun autre idiome n'a – à notre connaissance – engendré un phénomène de ce genre. Elle est née sans doute au Moyen-Âge où les consonnes finales étaient encore prononcées : *lez* [lez], aujourd'hui *les oiseaux*

Plus tard ces consonnes se sont affaiblies, ont fini par disparaître acoustiquement. Certaines liaisons sont automatiquement restées. Mais il semble que le génie de la langue, défendu farouchement par la Pléiade dès le xvi^e siècle et plus tard par l'Académie française, n'aimait guère les *hiatus* qui, selon Ronsard, « *font les vers merveilleusement (étonnamment) rudes en notre langue* » (Grammont, *Petit Traité de versification française*, p. 29). La liaison devint alors un des piliers de la langue soutenue et *a fortiori* de la versification. Elle participe en effet pour une grande part à la musique et à la fluidité du français qui se distingue de beaucoup d'autres langues, nous le répétons, par la douceur de son legato.

Les règles qui régissent l'emploi de la liaison sont complexes, pas toujours logiques. Elles exigent de bonnes connaissances de la grammaire et de l'orthographe qui, au surplus, doivent être suffisamment automatisées pour être disponibles à l'oral... Le résultat est que la liaison est de plus en plus impopulaire de nos jours, ses bases n'étant plus enseignées avec la même rigueur qu'autrefois. Il est même question de ne plus l'enseigner du tout à l'école ! On la supprime donc de plus en plus et ce, presque partout, à l'exception de certains milieux qui goûtent encore ce qu'il était convenu d'appeler « *le bon français* ». Dans la vie courante et, plus grave encore, dans la plupart des médias elle disparaît de jour en jour. L'oreille s'est habituée à l'hiatus si *merveilleusement* commode !... Pour la scène de théâtre et le chant classique, cela pose évidemment des problèmes. (Récemment sur France Musique (!) une jeune présentatrice annonçait *Après un rêve* de Gabriel Fauré !)

Il ne suffit pas non plus de connaître les règles. Plus on se penche sur le problème et plus le terrain devient mouvant. Il s'avère que la liaison est finalement, plus ou moins, une question de goût. Mais encore faut-il que ce goût repose sur quelques critères de choix. Cela est plus délicat encore en chant classique où il faut tenir compte non seulement du style d'un texte, plus ou moins littéraire, mais encore de la façon dont celui-ci a été mis en musique.

Le travail sur le français chanté avec des étudiants et chanteurs étrangers (allemands pour la plupart) exigeant d'étudier de plus près ce sujet inépuisable, nous avons dû l'approfondir. Les pages suivantes s'attachent à rassembler des règles qui existent toujours et auxquelles on peut et devrait se référer. D'autre part elles sont à la recherche d'un équilibre entre la tradition dont les demandes peuvent nous paraître parfois désuètes et des habitudes acoustiques qui ont fortement évolué mais qui reposent aujourd'hui, il faut malheureusement le dire, sur une nette disparition des exigences de style.

POINT DE DÉPART

On peut dans la langue française actuelle distinguer au moins cinq niveaux de style :

- Un langage franchement *relâché* qui, notons-le, s'infiltré de plus en plus dans la vie publique, les médias et la littérature, nous ne parlerons pas du cinéma !
- Le langage *familier* que l'on parle en privé, avec des amis (pas forcément châtié non plus !).
- Le langage *courant* que l'on parle dans les relations sociales, entre inconnus.
- Le langage *soutenu* qui est encore de mise dans les discours, les conférences, certaines émissions culturelles, etc.
- Enfin, le langage *très soutenu* qui est celui du vers et de la diction très soignée.

C'est sur ce dernier que pour l'essentiel nous basons notre réflexion, étant donné que la presque totalité des textes auxquels nous avons affaire sont de niveau littéraire.

Dans leur petit livre *Dire le vers*, consacré surtout à la diction de l'alexandrin classique (dont nombre de règles se sont perpétuées jusqu'à la fin du xix^e siècle), Jean-Claude Milner et François Regnault nous disent :

En droit, toutes les liaisons se font à l'intérieur du vers. (p. 52)

Et leur conclusion est la suivante :

... en vers, la question ne doit pas être : quelles liaisons est-il évitable de faire ? » mais bien : « quelles liaisons est-il insupportable de faire ? » (p. 59)

L'accentuation

Contrairement à des langues telles que l'allemand, l'italien ou l'anglais, les mots français ne possèdent pas d'accent fixe qui constitue une caractéristique de leur *identité*. Il est convenu de mettre l'accent sur la dernière syllabe d'un mot, d'un groupe de mots, voire d'une phrase. L'avantage de ce principe est qu'il sert de manière fantastique le legato tant recherché en chant classique, mais le danger majeur résulte de la production d'une chaîne, homogène certes, mais sans relief et... difficile à comprendre.

C'est sans doute aussi pour cela que la langue française a la réputation de n'avoir pas d'accents. C'est l'opinion de certains jeunes qui en conséquence préfèrent composer leurs *songs* en anglais ! On verra que, bien heureusement, il s'agit là d'un malentendu. Un des éléments décisifs de l'intelligibilité d'un texte est sans aucun doute l'accent, et aucune langue ne peut s'en passer. Dans la langue française, une chose est certaine : le sujet n'est pas simple. Apparemment, les accents de la langue parlée sont plus ou moins inconscients et spontanés, ils demandent d'abord à être perçus, puis analysés car ils ne s'apprennent pas systématiquement. D'autre part, surtout pour les chanteurs ou les comédiens, il faudra les manier avec goût et subtilité.

Qu'avons-nous comme repères ? Dans un mot il y a en général une syllabe phonologiquement plus importante que les autres, dans un groupe de mots un mot plus décisif que les autres, dans une phrase, un ou plusieurs termes qui constituent le noyau de l'information. Si nous honorons ce principe le texte sera plus clair pour l'auditeur. Or il semble effectivement régner aujourd'hui sur le plan vocal une certaine timidité dans ce domaine, soit par crainte de nuire à la ligne chantée, soit peut-être aussi par crainte de maniérisme.

En consultant plusieurs ouvrages qui se consacrent au sujet on constate que la terminologie n'est pas unifiée, pas même les signes diacritiques destinés à l'illustrer. Comme il ne s'agit pas ici de réaliser un ouvrage scientifique, mais de proposer des données pratiques, utiles à tout chanteur, nous proposons un système lisible pour chacun. C'est pourquoi nous marquerons l'accent dit *tonique* ou *principal* en caractères **gras** et les accents *secondaires* en caractères normaux soulignés dans la graphie, par exemple : *infini* (au lieu de la notation plus complexe de l'A.P.I. : [ɛfi'ni]).

Pour ceux qui désirent en savoir davantage, nous ne pouvons que recommander, une fois de plus, les chapitres approfondis consacrés à ce sujet délicat dans l'ouvrage de Jean-Claude Milner et François Regnault, *Dire le vers*.

L'ACCENT

Un accent est la mise en relief d'un élément du discours parlé (ou chanté). En français celui-ci se trouve toujours sur une **syllabe** (ce qui n'est pas vrai pour toutes les langues), *a priori* la dernière lorsque celle-ci est *accentuable* !

La syllabe accentuable

Toute syllabe est *accentuable* qui ne contient pas de *e muet*, que ce soit dans les substantifs, les verbes, les adjectifs ou dans les adverbes et prépositions d'au moins deux syllabes.

sommeil, déranger, solitaire, formidable, lentement, pendant, etc.

Tous les petits mots dits *clitiques* (accompagnant un autre mot) : déterminants (articles, adjectifs possessifs, démonstratifs, interrogatifs), prépositions, conjonctions, pronoms, d'une seule syllabe ne sont pas, **en principe**, accentuables : *le, mon, cet, vers, de, sans, qui...*

Les seules **exceptions** à cette règle sont des expressions du type :

prends-le ! vas-y ! Qui ?

L'accentuation d'une syllabe a trois outils à sa disposition

- L'intensité de la première consonne ou de l'attaque vocalique dans la syllabe concernée.
- L'intensité ou la longueur de la voyelle contenue dans la dite syllabe.
- La hauteur du son dans la chaîne parlée. En chant, cet élément est dicté par la ligne mélodique. Il n'entre donc pas en ligne de compte, sauf dans le mélodrame (texte parlé sur une musique composée spécialement pour l'illustrer).

L'articulation, quelques moyens de l'améliorer

Si la phonétique est de l'ordre du savoir et d'une certaine culture de langue, l'articulation, elle, est de l'ordre de la technique vocale. La question était de savoir si ce sujet a sa place dans cet ouvrage. La réponse est que sans une bonne articulation il n'y a pas de texte ! En ce qui concerne celui-ci, nous nous devons, chanteurs, d'aller vers l'auditeur et non de l'obliger à venir vers nous pour essayer (trop souvent en vain...) de comprendre ce que nous devrions avoir l'ardent désir de lui communiquer !

On se souvient d'une émission de radio sur les poètes français mis en musique ; entre autre, *Clair de lune* de Verlaine/Fauré chanté par Camille Maurane. Le poème venait tout simplement à votre rencontre, il était là, sans effort apparent de la part de l'interprète, sans effort pour l'auditeur. Immédiatement à sa suite, une mezzo-soprano, française elle aussi, dans un extrait de la *Bonne Chanson*. Beau timbre chaud, même poète (Verlaine), même compositeur, des textes familiers... Il n'était pas même possible de reconstituer les mots...

Il s'agit ici d'un problème général, international même et particulièrement actuel. Beaucoup d'auditeurs se plaignent : « *On ne comprend rien !* » Dans une interview à l'issue du grand Concours international de Munich de 2015, trois membres du jury de renommée internationale, Helen Donath, Anja Silja, Gabriele Schnaut, disaient en substance et *uni sono* : « *La formation des chanteurs est aujourd'hui bien meilleure qu'elle ne l'était de notre temps, mais on les comprend très mal. De plus, les jeunes chanteurs ignorent trop souvent les indications du compositeur.* »

La pédagogie du chant actuelle est de toute évidence très centrée sur le pur geste vocal, le corps jouit d'une attention toute particulière, les techniques de détente fleurissent de toutes parts, la recherche se penche intensément sur le travail du larynx, des cordes vocales, des muscles. Il s'agit là, évidemment, d'une évolution réjouissante et qui était terriblement nécessaire. Les voix aujourd'hui sont plus libres, plus saines, l'émission plus lisse, plus riche en harmoniques... mais **le texte se noie dans le « beau son »**.

Il semblerait que le travail d'articulation ne soit pas considéré comme absolument nécessaire. On peut trouver un certain nombre de raisons à cette situation regrettable. Au quotidien, on ne se fatigue plus beaucoup pour se faire comprendre. Dans la vie quotidienne l'articulation est aujourd'hui complètement négligée. Pour les jeunes générations il est normal et même « *in* » de marmonner et cela à grande vitesse ! Quand invite-t-on les enfants à articuler correctement ? On a inventé les microphones, les amplificateurs, les surtitres pour la scène. En chant on attend d'une voix qu'elle soit belle (et forte !...), le message qu'elle a à transmettre ne paraît pas vraiment essentiel. On a apparemment perdu la vocation du texte.

Que se passe-t-il en pédagogie vocale ? A-t-on peur de perdre le contrôle, de nuire à la voix ? Est-ce un manque de temps ? Il y a tant à faire pour construire un chanteur !

Une bonne articulation est rarement innée, elle est le résultat d'un travail intense. Cette exigence ne semble plus avoir priorité à l'heure actuelle, ni dans la formation des comédiens, ni dans celle des chanteurs, peut-être aussi au nom d'un désir de naturel. Mais cela n'aboutit qu'à un manque éclatant de respect, tant vis-à-vis de l'auteur que de l'auditeur. Gisèle Casadesus (Comédie-Française de 1934 à 2011 !) écrit dans ses mémoires : « *Bien sûr, on m'a souvent dit que j'avais une articulation et une énonciation naturelles, mais je les ai travaillées.* » (CASADESUS, p. 79). Notons les mots *naturelles* et *travaillées* !

Effectivement, si l'on désire prendre le sujet au sérieux, il y a fort à faire. Comme dans toute éducation artistique le but est d'acquérir une technique à la fois performante et libre. Cela demande comme dans tout autre discipline une méthode saine, de l'entraînement et de la persévérance.

En effet, un bon danseur semble ignorer la pesanteur. Mais comment et à quel prix ? Des années d'entraînement très dur, plusieurs heures par jour à la barre... Et les instrumentistes ? Ne doivent-ils pas eux aussi savoir *articuler*, c'est à dire donner à chaque note la présence qui lui est due, courte ou longue, rapide ou lente, piano ou forte ? Au niveau des chanteurs (du moins pour un grand nombre d'entre eux) tout se passe comme s'ils se contentaient de travailler le timbre, la force et l'agilité de leur voix, mais ils semblent avoir peur d'*extérioriser* les mots, de *mordre* dans les consonnes, de *modéliser* avec délice les voyelles à la manière d'un sculpteur qui travaille finement la glaise ou le marbre pour en dégager une merveilleuse tête d'enfant telle que, par exemple, *La Petite Châtelaine* de Camille Claudel (voir p. 56).

Table des matières

Remerciements	1
Avant-Propos	3
Généralités	5

LA PHONÉTIQUE DU FRANÇAIS SOUTENU

Conventions	8
Conventions typographiques	8
Abréviations et signes	8
Quelques notions	9
Phonème/graphème	9
La syllabe	9
L'hiatus ou le hiatus	10
La diphtongue	10
Les signes diacritiques	11
La liaison et l'enchaînement consonantique	11
Les phonèmes français selon l'A.P.I.	12
Voyelles orales	12
Voyelles nasales	12
Semi-voyelles	12
Consonnes	12
Phonèmes étrangers	13
L'alphabet du français et sa prononciation	13
Les voyelles et leur graphème	14
Les consonnes	15
Règles de phonétique	16
Généralités	16
Les voyelles	16
Les consonnes	17
Tableau récapitulatif des consonnes	TABLEAU 17
Tableaux	20
Les voyelles et leur graphème	21
Lettre A	21
Lettre E	23
Lettre I	26
Lettre O	27
Lettre U	29
Lettre Y	30
Les consonnes et leur graphème	31
Lettre B	31
Lettre C	31
Lettre D	33
Lettre F	33
Lettre G	33
Lettre H	34
Lettre J	35
Lettre K	35
Lettre L	35
Lettre M	36

Lettre N	37
Lettre P	38
Lettre Q	38
Lettre R	39
Lettre S	40
Lettre T	42
Lettre V	43
Lettre W	43
Lettre X	44
Lettre Z	45
Liste de quelques mots commençant par un h aspiré	47
Les principales orthographes des phonèmes	48
Les voyelles	48
Les semi-voyelles ou semi-consonnes	50
Les consonnes	50
Consonnes étrangères au système français mais utiles en chant	52
L'ancien français et l'époque baroque	53
Le français médiéval jusqu'à la Renaissance	53
L'époque baroque	53

LA DICTION

Généralités	57
La structure du texte	57
Le texte chanté	58
La liaison, l'enchaînement consonantique et l'hiatus en chant classique	60
Point de départ	60
Rapports possibles entre deux mots qui se suivent	61
Les consonnes finales	62
Les règles générales concernant la liaison	63
L'aspect technique de la liaison et de l'enchaînement consonantique	66
Particularités de la liaison en chant classique	67
Conclusion	69
<i>Occurrence des liaisons, règles et usages</i>	<i>TABLEAU</i>
<i>TABLEAU</i>	<i>70</i>
L'accentuation	74
L'accent	74
Les accents dits objectifs, l'accent tonique et le contre-accent	75
Les accents d'intention	76
L'accent dans le chant classique	77

DE L'ARTICULATION

L'articulation, quelques moyens de l'améliorer	82
En avant-propos	83
Les outils de travail	84
<i>L'orbiculaire des lèvres</i>	<i>SCHÉMA</i>
<i>SCHÉMA</i>	<i>84</i>
Les voyelles	85
<i>Le triangle ou trapèze vocalique des voyelles françaises</i>	<i>SCHÉMA</i>
<i>SCHÉMA</i>	<i>88</i>
<i>Formation des voyelles nasales</i>	<i>SCHÉMA</i>
<i>SCHÉMA</i>	<i>89</i>
Les consonnes	90
Concilier voyelles et consonnes	92
En résumé	92

DE L'INTERPRÉTATION

À l'intention des jeunes chanteurs	94
Les informations autour de la pièce	94
La partition	94
Le texte	95
L'unité du texte et de la musique	96
L'imaginaire	96
L'exécution	96
L'originalité ?	96

ANNEXES

Sources	101
Index des personnes	102
Index des œuvres	103